



Couleurs : Vert et Jaune

Fédération Française de Rugby

Comité du Centre

Affiliation FFR : 7189N

Agrément Jeunesse et Sport : 28SP597

SIRET : 533 422 846 00014

RugbySchool de Nogent Le Roi

CHARTRE DE L'EDUCATEUR DE RUGBY

Le mot « éducateur » trouve sa source dans le mot latin « educare » qui signifie : « conduire vers en sortant de ».

L'éducateur est donc un élément important de l'école de Rugby. De par son nom, il se doit d'être un modèle pour les enfants et pour leurs parents : un modèle par son langage, par son attitude et son savoir-être.

LES DROITS

- ✓ Etre respecté par les enfants, les parents, les dirigeants et plus généralement par l'ensemble du Club.
- ✓ Etre soutenu par le Club, les dirigeants et les parents.
- ✓ Avoir droit à la reconnaissance de son travail lié à son investissement, ses qualifications et sa responsabilité dans sa mission éducative.
- ✓ Recevoir une formation adaptée.
- ✓ Prendre du plaisir à transmettre la passion du Rugby.

LES DEVOIRS

- ✓ Avoir une attitude et un langage exemplaire sur le terrain, à l'entraînement ou en compétition
- ✓ Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de sérieux en préparant les séances et savoir communiquer avec ses collègues
- ✓ Etre ferme sur les valeurs du Rugby : respect, solidarité, tolérance, esprit d'équipe et combativité.
- ✓ Créer des conditions de sérénité du groupe et d'épanouissement des enfants
- ✓ Laisser jouer les enfants sans leur crier dessus et donner un temps de jeu égal à chacun

- ✓ Veiller à la sécurité des enfants
- ✓ Amener les enfants à leur meilleur niveau individuel et collectif
- ✓ Proposer un contenu crédible et cohérent en maintenant son niveau de formation
- ✓ Développer la pratique du rugby et le comportement individuel et collectif des enfants en communiquant plaisir et passion
- ✓ Etre responsable de son groupe et de sa dynamique

- ✓ Répondre aux préoccupations des parents et les éclairer sur l'évolution de la pratique de leur enfant
- ✓ Adhérer au projet sportif de l'école de rugby et s'engager à le mettre en œuvre
- ✓ Participer activement au travail collectif du Club
- ✓ Contrôler la présence des enfants